



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° RM-DEC-1000-058 du 09 décembre 2025 portant la liste des admis au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive, session 2025.

La rectrice de l'académie de Mayotte, administratrice de l'Etat,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 modifiée par l'arrêté du 21 décembre 2020 relatif à l'organisation de la formation spécialisée et de la préparation au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) ;

Vu la circulaire du 12 février 2021 relative à la formation professionnelle spécialisée et au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) ;

Vu le décret du 04 juin 2025 portant nomination de Madame Valérie DEBUDHY, en qualité de rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

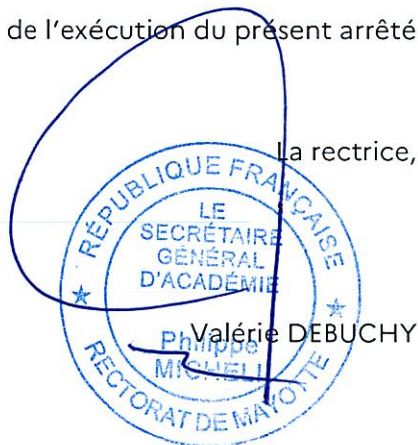
Article 1^{er}

Les enseignants dont les noms figurent sur la page annexe, par ordre alphabétique, sont déclarés admis à la session 2025 du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive.

Article 2

Le Secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice,



Valérie DEBUCHY

Liste des candidats admis au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive.

Parcours UE 1^{er} degré

BOUHOUD	Morgane
BOURRIN	Cédric
CURTI	Salomé
SOUFFOU	Anissatti

Parcours ULIS 1^{er} degré

HENQUENET	Marine
SOUBIRANT PELERIN	Emilie

Parcours ULIS 2nd degré

MAGDELAINE	Nolwenn
------------	---------